



Variations de cours de change
et fluctuations boursières

Faut-il s'inquiéter pour Publica ?

Suite à la suppression du taux plancher du franc face à l'euro et à la baisse concomitante des valeurs boursières suisses, les caisses de pension se retrouvent une fois de plus au cœur de l'actualité. Il est vrai que des gros titres tels que « 30 milliards de perte pour les caisses de pensions » ont de quoi alarmer les assuré-e-s.

Dieter Stohler, directeur de Publica, répond : « les rentes demeurent garanties et intactes à Publica. Et les assuré-e-s actifs n'ont aucune raison non plus de s'inquiéter ». Grâce à une stratégie de placement plutôt défensive, Publica a une solide assise financière. L'an passé, la caisse a réalisé un rendement global tout à fait honorable de 5,9% en maintenant sa couverture des risques de change. L'option stratégique de Publica de couvrir intégralement les risques de change des monnaies des pays industrialisés vise à éliminer du portefeuille les risques non couverts.

Par ailleurs, la décision prise il y a deux ans par la commission de la caisse de baisser le taux d'intérêt technique à 2,75% pour les caisses de prévoyance ouvertes et à 2,25% pour les caisses fermées s'est avérée judicieuse. Il faut néanmoins considérer que les perspectives financières des prochaines années sont plutôt mitigées : avec les rendements escomptés, entre 0 et 2%, les réserves diminueront à nouveau.

L'Association du personnel de la Confédération (APC) étant représentée au sein de la commission de la caisse Publica, elle est bien placée pour donner des conseils avisés. Nous sommes à l'entière disposition de nos membres pour toute question et information.

Contact: Fred Scholl, secrétaire général suppléant de l'APC et président de la commission de la caisse Publica | Tél. 031 938 60 61 | fred.scholl@pvb.ch



7 mars 2015 : Toutes et tous à Bern ! Pour l'égalité salariale ! Contre l'élévation de l'âge de la retraite des femmes ! www.7mars2015.ch



12% de rabais sur Mazda ! Le rabais accordé par Mazda (Suisse) aux membres de l'APC passe de 6 à 12% pour les contrats conclus jusqu'au 31 mars 2015 ! Plus d'infos sur www.pvb.ch, rubrique « Avantages »



Participez et gagnez ! Vous n'êtes pas encore membre? Inscrivez-vous sur www.pvb.ch et gagnez une smartbox! L'APC vous a déjà convaincu-e? A votre tour de convaincre vos collègues. Pour chaque nouveau membre, vous recevez la prime habituelle de 50 francs. Si vous parvenez à renforcer les rangs de l'APC de 5 personnes en 2015, la prime sera doublée et pour 10 nouveaux membres trouvés, la prime sera triplée. Celui ou celle qui aura récolté le plus d'adhésions gagne un week end pour deux !